

Gland, le 25 avril 2018

Interpellation : Un gymnase à Gland à l'horizon 2030 ?

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Dans un article intitulé « D'ici à 2030, La Côte devrait accueillir un nouveau gymnase » et paru le 19 avril 2018, le quotidien La Côte rapportait qu'un nouveau gymnase annoncé en 2012 pour l'horizon 2030 dans la région de Rolle pourrait finalement aussi être construit dans d'autres communes de la région, en citant notamment Gland et Allaman. Initialement baptisé futur « Gymnase de Rolle », le projet semble désormais s'appeler futur « Gymnase de La Côte ».

Un établissement postobligatoire pouvant accueillir jusqu'à 1'000 élèves demande un investissement conséquent, notamment en transports publics car les élèves viennent de toute la région. De surcroît, les dimensions d'un tel établissement font qu'il devrait être intégré le plus tôt possible dans la planification territoriale d'une ville alors qu'en la matière, l'horizon 2030 c'est demain.

Je prie donc la Municipalité de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- La Municipalité de Gland a-t-elle été approchée par le canton par rapport au futur projet de « Gymnase de La Côte » ?
- La Municipalité juge-t-elle opportun d'accueillir un établissement postobligatoire dans la commune et quelle serait la faisabilité d'un tel projet ?
- Si un tel projet venait à voir le jour, des installations culturelles (par ex. une salle de spectacle servant également d'aula gymnasial) ou sportives (par ex. une piscine ou une patinoire) pourraient-elles être intégrées à celui-ci ?

En remerciant d'ores et déjà la Municipalité pour les réponses apportées à ces questions je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, mes respectueuses salutations



Victor Braune